

DEMETRIUS VIKELAS

premier président du Comité International Olympique (1894-1896) est décédé il y a cinquante ans (1908)

SA VIE ET SON ŒUVRE

Demetrius Vikelas (1835-1908) est né à l'île de Syra. Son père était originaire de Verroia, ville de la Macédoine.

Très jeune il a été attiré par la littérature.

En 1851 il traduisit en vers l'*Esther* de Racine.

En 1852 il s'est installé à Londres où il s'est occupé, pendant vingt-quatre ans du commerce-des-céréales, sans toutefois négliger les belles lettres. En 1861 il publia ses premiers *Vers* ainsi que des traductions en

vers de *l'Odyssee* et de Faust, puis un traité sur la *Littérature grecque contemporaine*.

En 1876 il se retira des affaires pour s'adonner entièrement aux lettres.

Membre du Club Athlétique « Le Panhellénique » d'Athènes, il représenta en 1894 la Grèce au Congrès de Paris où la rénovation des Jeux Olympiques a été décidée.

S'étant installé à Athènes, il fut membre actif du premier Comité Olympique Hellénique, qui sous la présidence effective du Prince Constantin, héritier du Trône, organisa les premiers Jeux Olympiques d'Athènes en 1896.

Vikelas fut le fondateur de la « Société pour la propagation du livre didactique » du champ de tir scolaire de l'Ylyssys ainsi que d'autres organisations philanthropiques.

Il fut le premier président du Comité International Olympique désigné par le Baron de Coubertin lui-même.

Sofia et la presse

La presse n'a pas été satisfaite de la session de Sofia. Les journalistes présents et... ceux qui n'y furent pas tels que les correspondants particulièrement virulents de certains journaux allemands, s'accordent à dire que le public a été mal informé sur les décisions prises au cours de cette session.

Pourtant le Comité International Olympique avait fait de son mieux pour satisfaire les envoyés spéciaux en Bulgarie. Pour la première fois au cours de son existence, il avait désigné un attaché de presse rompu aux affaires de l'olympisme qui renseigna chaque soir la presse avec infiniment de conscience. Mais les nombreux journalistes locaux et étrangers qui suivirent ces conférences n'étaient malheureusement pas tous des spécialistes du sport. Nombre de reporters, en effet — et ils ne s'en cachèrent pas — avaient effectué le déplacement à Sofia, moins pour couvrir la session du Comité International Olympique que pour visiter un pays de l'Est sur lequel ils firent des articles certainement très documentés. Moins adéquats furent leurs *papiers* olympiques. Comment voulez-vous qu'un correspondant politique comprenne même à titre occasionnel, ce qui se passe en Olympisme ?

Le cas des *absents de Sofia* nous paraît plus sérieux encore. Ceux-ci, en effet, furent les premiers à donner sur le congrès, des aperçus parsemés — et pour cause — de grossières erreurs. Un exemple : en Grande-Bretagne, on s'est ému à la suite de la diffusion d'une nouvelle dans laquelle il était dit que le Comité International Olympique avait décidé d'accepter le paiement du manque à gagner. On craignait, dans ce pays, que les

fonds olympiques récoltés dans le public pour l'envoi de la délégation anglaise aux Jeux Olympiques, ne servent la-cause du manque à gagner. Rien n'était plus faux. Il fallut rectifier. De tels incidents font un tort immense à une cause dont une certaine presse n'a pas encore saisi le critère. Ils ne pourront que se multiplier, tant que des journaux sérieux consentiront à écrire, sur un congrès où ils n'ont envoyé personne, des comptes rendus basés sur les seules informations émises par les agences. Nous avons toujours pensé que pour saisir et ensuite exprimer l'esprit d'un congrès, il faut y avoir été. Car la présence crée l'ambiance.

Pourquoi ne relèverions-nous pas d'autre part que bon nombre de journaux allemands (pour ne citer que ceux-ci) n'ont trouvé à émettre que des critiques souvent injustifiées sur les problèmes débattus à Sofia, alors qu'*aucun d'eux* n'y avait délégué de reporter. Comment peut-on s'ériger en critique sans avoir été présent à Sofia ?

Le problème se situe encore ailleurs. Le Comité International Olympique est conscient de ses responsabilités et il sait que son devoir comme son intérêt consiste à renseigner la presse le plus complètement possible. Il le fait avec les maigres moyens dont il dispose. Car n'oublions pas non plus que tous ceux qui s'occupent d'olympisme sont des amateurs. Ils donnent au sport et n'en reçoivent rien. C'est par idéalisme qu'ils consacrent à cette cause et leur temps et leur argent. Le Comité International Olympique attend beaucoup de la presse et il ne néglige aucun de ses devoirs envers elle, mais toujours

dans les limites de ses moyens. Il ne lui demande nullement des louanges, mais simplement de relater les faits tels qu'ils sont. Chacun est susceptible de commettre des erreurs et le Comité International Olympique pas plus que n'importe quelle autre institution internationale, ne saurait échapper à cette loi.

La chancellerie de Lausanne du Comité International Olympique est à l'entière disposition de la presse et nous avons maintes fois prouvé que nous ne craignons pas la critique, en publiant dans les colonnes du Bulletin celles qui le méritent, pour autant qu'elles soient constructives. Cependant, s'il appartient à la presse de renseigner le

public, nous ne pensons pas qu'il soit dans les attributions du Comité International Olympique *d'éduquer* certains journalistes sur les questions olympiques en général. C'est aux journaux et aux agences de déléguer les personnes compétentes. La ville de Sofia était un attrait par elle-même, c'est un fait. Mais il ne saurait être question de l'utiliser, sous un prétexte olympique, à d'autres fins !

Nous excluons naturellement de ces remarques la presse *spécialiste* qui, même lorsqu'elle critique à bon escient, (c'est son droit le plus absolu et même son devoir), juge en connaisseur avisé.

LA FÉDÉRATION DES SPORTS EN ISLANDE MANIFESTE

contre une loi votée par le Parlement

La presse a appris, il y a quelques mois, qu'une loi avait été votée en Islande par laquelle le sport de la *Boxe* était interdit sur l'ensemble du territoire de ce pays. Sous la présidence de M. Benedikt G. Waage, membre du Comité International Olympique, la Fédération des Sports d'Islande a voté, lors de son Congrès de juillet dernier, la résolution suivante :

Une des tâches de la Fédération des Sports d'Islande est de décider quels sports doivent être encouragés dans ce pays. Le Congrès de la Fédération, réuni en 1957, considère que l'attitude du Parlement, par laquelle il a pris l'initiative de décider quels genres de sports

devaient être encouragés, n'est pas normale, aussi le Congrès de la Fédération des Sports d'Islande manifeste-t-il sa désapprobation d'une telle action.

Puisque nous parlons de l'intervention énergique de M. Benedikt G. Waage, ajoutons que l'intéressé est membre du Comité directeur de la Fédération des Sports d'Islande depuis quarante-deux ans consécutivement et qu'il vient d'y être réélu pour la quarante-troisième fois. Il est président de cet organe depuis 1926, soit depuis trente et un ans. Nos félicitations et meilleurs vœux pour un long et fructueux avenir.



Lausanne Palace

TOUT PREMIER RANG - AU CENTRE DE LA VILLE - 220 LITS - 160 BAINS

*Grill-room · Restaurant italien · Bar dansant
Night-Club · Snack-bar · Terrasses fleuries*

Télégramme : Palace
Télex international

Max H. Meyer, directeur.